



Nyxoah Lève 27 millions de Dollars par le Biais d'une Offre sur le Marché

Octobre 7, 2024

**INFORMATIONS PRIVILÉGIÉES
INFORMATIONS RÉGLEMENTÉES**

Nyxoah Lève 27 millions de Dollars par le Biais d'une Offre sur le Marché

Investissement d'un nouvel investisseur américain dans le secteur de la santé, renforçant le bilan et le focus sur les États-Unis

Mont-Saint-Guibert, Belgique – 7 octobre 2024, 23h00 CET / 17h00 ET – Nyxoah SA (Euronext Bruxelles/Nasdaq : NYXH) (« Nyxoah » ou la « Société »), une société de technologie médicale développant des alternatives thérapeutiques révolutionnaires pour l'apnée obstructive du sommeil (AOS) par la neuromodulation, a annoncé aujourd'hui que la Société a vendu 3 millions d'actions, générant un produit brut de 27 millions de dollars dans le cadre de l'offre de 50 millions de dollars sur le marché (« ATM ») de la Société, à un prix par action égal au prix du marché sur le Nasdaq Global Market au moment de la vente. Les actions ont été vendues, sur la base de l'intérêt reçu, à un seul investisseur du secteur de la santé basé aux États-Unis. Cantor Fitzgerald & Co. agit en tant qu'agent de vente pour l'offre ATM.

Les actions ordinaires décrites ci-dessus ont été vendues par la Société conformément à la déclaration d'enregistrement préalable de la Société sur le Formulaire F-3 (dossier n° 333-268955), déposée auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») le 22 décembre 2022, qui est entrée en vigueur le 6 janvier 2023, et qui comprenait un supplément de prospectus et un prospectus d'accompagnement relatifs à l'offre ATM. Des copies du supplément de prospectus et du prospectus d'accompagnement relatif à l'offre ATM peuvent être obtenues auprès de Cantor Fitzgerald & Co. à l'attention de Capital Markets, 110 East 59th Street : Capital Markets, 110 East 59th Street, 6th Floor, New York, New York 10022 ; courriel : prospectus@cantor.com. Des copies électroniques du prospectus sont également disponibles sur le site web de la SEC à l'adresse <http://www.sec.gov>.

Olivier Taelman, Chief Executive Officer de Nyxoah, a déclaré : « Après avoir déménagé aux États-Unis avec ma famille l'été dernier, cet investissement renforce notre focalisation sur les États-Unis, s'appuie sur les données convaincantes de l'étude pivot DREAM présentées au congrès de l'International Surgical Sleep Society (ISSS) et renforce notre position financière, offrant des opportunités supplémentaires alors que nous préparons le lancement de Genio® aux États-Unis. »

À propos de Nyxoah

Nyxoah réinvente le sommeil pour le milliard de personnes qui souffrent d'apnée obstructive du sommeil (AOS). Nous sommes une société de technologie médicale qui développe des alternatives de traitement révolutionnaires pour l'AOS grâce à la neuromodulation. Notre première innovation est Genio®, un dispositif de neuromodulation hypoglosse sans pile, inséré par une simple incision sous le menton et contrôlé par un dispositif portable. Grâce à notre engagement en faveur de l'innovation et des preuves cliniques, nous avons obtenu les meilleurs résultats de sa catégorie en matière de réduction du fardeau du SAOS.

Suite à l'achèvement réussi de l'étude BLAST OSA, le système Genio® a reçu son marquage CE européen en 2019. Nyxoah a réalisé deux introductions en bourse réussies : sur Euronext Bruxelles en septembre 2020 et sur le NASDAQ en juillet 2021. Suite aux résultats positifs de l'étude BETTER SLEEP, Nyxoah a reçu l'approbation du marquage CE pour l'élargissement de ses indications thérapeutiques aux patients atteints d'effondrement concentrique complet (CCC), actuellement contre-indiqués dans la thérapie des concurrents. En outre, la société a annoncé les résultats positifs de l'étude pivot DREAM IDE en vue de l'approbation de la FDA et de la commercialisation aux États-Unis.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le rapport annuel de la société pour l'exercice 2023 et visiter le site <http://www.nyxoah.com/>.

Attention - Marquage CE depuis 2019. Dispositif expérimental aux États-Unis. Limité par la loi fédérale américaine à un usage expérimental aux États-Unis.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations, croyances et opinions contenues dans le présent communiqué de presse sont de nature prospective et reflètent les attentes actuelles de la société ou, le cas échéant, des administrateurs ou de la direction de la société concernant le système Genio®, les études cliniques prévues et en cours sur le système Genio®, les avantages potentiels du système Genio®, les objectifs de Nyxoah concernant le développement, la voie réglementaire et l'utilisation potentielle du système Genio®, l'utilité des données cliniques pour l'obtention éventuelle de l'approbation de la FDA pour le système Genio®, et la communication des données de l'essai pivot DREAM de Nyxoah aux États-Unis, l'obtention de l'approbation de la FDA, l'entrée sur le marché américain et la clôture anticipée et l'utilisation du produit de l'offre. De par leur nature, les déclarations prospectives impliquent un certain nombre de risques, d'incertitudes, d'hypothèses et d'autres facteurs susceptibles d'entraîner une différence matérielle entre les résultats ou événements réels et ceux exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes, hypothèses et facteurs pourraient avoir une incidence négative sur les résultats et les effets financiers des plans et des événements décrits dans le présent document. En outre, ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, les risques et incertitudes énoncés dans la section « Facteurs de risque » du rapport annuel de la Société sur le formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») le 20 mars 2024, et des rapports ultérieurs que la société dépose auprès de la SEC. Une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, les changements dans la demande, la concurrence et la technologie, peuvent faire en sorte que les événements, les performances ou les résultats réels diffèrent de manière significative de tout développement anticipé. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse concernant des tendances ou des activités passées ne constituent pas des garanties de performances futures et ne doivent pas être considérées

comme une déclaration selon laquelle ces tendances ou activités se poursuivront à l'avenir. En outre, même si les résultats ou développements réels sont conformes aux déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse, ces résultats ou développements peuvent ne pas être représentatifs des résultats ou développements des périodes futures. Aucune déclaration ou garantie n'est donnée quant à l'exactitude ou à la justesse de ces déclarations prévisionnelles. En conséquence, la Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de publier des mises à jour ou des révisions des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse à la suite d'un changement des attentes ou d'un changement des événements, conditions, hypothèses ou circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont basées, sauf si la loi ou la réglementation l'exige expressément. Ni la Société, ni ses conseillers ou représentants, ni aucune de ses filiales, ni les dirigeants ou employés de ces personnes ne garantissent que les hypothèses sous-jacentes à ces déclarations prospectives sont exemptes d'erreurs et n'acceptent aucune responsabilité quant à l'exactitude future des déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse ou quant à la survenance effective des développements prévus. Vous ne devriez pas accorder une confiance excessive aux déclarations prospectives, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'une offre d'achat des titres faisant l'objet de l'offre, et il n'y aura pas de vente de ces titres dans une juridiction où une offre, une sollicitation ou une vente serait illégale avant l'enregistrement ou la qualification en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cette juridiction.

Contacts :

Nyxoah

Loïc Moreau, Chief Financial Officer

LR@nyxoah.com

For Media

In United States

FINN Partners – Glenn Silver

glenn.silver@finnpartners.com

In Belgium/France

Backstage Communication – Gunther De Backer

gunther@backstagecom.be

In International/Germany

MC Services – Anne Hennecke

nyxoah@mc-services.eu

Pièce jointe

- [FRENCH ATM Transaction Release](#)